

TROPHÉE SENIORS DE REIMS

Jeudi 15 & Vendredi 16 Octobre 2026

Règlement de l'épreuve

Article 1 – **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-Play Brut, score maximum par+4 – 18 trous par jour
Épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGOLF à jour du Droit de Jeu Fédéral de 40 € et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGOLF avant le jeudi 1er Octobre 2026 à 18 heures
Épreuve non-fumeur.

Article 2 – **Déroulement de l'épreuve** :

• Parcours d'entraînement	Mercredi 14 octobre 2026
• 1 ^{er} Tour 18 trous	Jeudi 15 octobre 2026
• 2 nd Tour 18 trous	Vendredi 16 octobre 2026

Article 3 – **Nombre de joueurs** :

La sélection des joueurs, limitée à 96 personnes, sera faite conformément au cahier des charges des Grand - Prix publié dans le vademécum 2026 de la FFGOLF. Le Golf de Reims publiera le 5 octobre 2026 sur son site (www.golfdereims.com) la liste des joueurs retenus et la liste d'attente. La répartition des 10 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter au club organisateur.

Article 4 – **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le mercredi 14 octobre 2026 comprise)

• Joueurs extérieurs	90 €
• Membres	50 €

Article 5 – **Clôture des engagements** : **Jeudi 1er Octobre à 18 heures**

Article 6 – **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier ou par mail accompagnées du droit d'engagement jusqu'au jeudi 1 octobre 2026 à 18 heures et seront adressés à :

Golf de Reims
Rue le Château des Dames de France - 51390 Gueux
Téléphone : 03.26.05.46.10 - Email : contact@golfdereims.com
Site : www.golfdereims.com

Article 7 – **Départage** : Play-Off en mort subite pour la première place Messieurs ou Dames. Tout litige ou manquement au règlement sera tranché par le Comité de l'épreuve avant la remise des prix. Pour les autres places, le départage sera fait sur le dernier tour, puis sur les 9 derniers trous, puis 6, 3 et enfin au trou par trou en remontant. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 8 – **Remise des prix suivie d'un cocktail** : Vendredi 16 octobre 2026, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Article 9 – **Comité de l'épreuve** : Celui-ci sera constitué d'un représentant de l'AS du Golf de Reims, d'un représentant du corps arbitral, d'un représentant de la Ligue Grand Est et du directeur du Golf de Reims.

Ce règlement complète le cahier des charges des Grands Prix « Vade-mecum » de la FFGOLF.

FFGOLF

Site : www.ffgolf.org/Jouer/Regles-et-reglements

LIGUE GRAND EST

Site : www.ligue-golfgrandest.org/